



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

médecins

Question écrite n° 104416

Texte de la question

M. Michel Liebgott attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la désertification médicale. Les actes de violence commis à l'encontre des médecins contribuent à aggraver la désertification médicale. En effet, certains médecins refusent désormais de se déplacer la nuit, ou bien suite à une agression, ils préfèrent s'installer dans une autre commune. Plus précisément et s'agissant des médecins généralistes, seul un médecin sur dix s'installe en libéral ; des conditions d'exercices compliquées tant administratives que sociales ne favorisent pas de nouvelles vocations. Cette désertification médicale risque de s'accroître notamment en raison de certaines estimations qui font état d'une diminution de moitié du nombre de généralistes d'ici 2025. Il souhaite connaître quelles mesures le Gouvernement entend prendre afin de revaloriser la formation des médecins généralistes et de favoriser leur installation.

Données clés

Auteur : [M. Michel Liebgott](#)

Circonscription : Moselle (10^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 104416

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 avril 2011, page 3319

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)